

| | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| Cote du document: | <u>EB 2020/130/R.20/Rev.1/Add.1</u> |
| Point de l'ordre du jour: | <u>8 e) iv) a)</u> |
| Date: | <u>1^{er} septembre 2020</u> |
| Distribution: | <u>Publique</u> |
| Original: | <u>Anglais</u> |

F



Investir dans les populations rurales

République de Côte d'Ivoire

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2025

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Information**

| Observations du Canada | Réponse de la direction |
|--|---|
| <p>Le COSOP s'accorde et s'harmonise généralement aux priorités locales (PND 2016-2020, PNIA II, lutte contre les changements climatiques, etc.), répond à quelques-uns des multiples besoins de la Côte d'Ivoire en matière agricole et cible les régions les plus démunies et les populations les plus vulnérables.</p> <p>Il est positif que le COSOP 2020–2025 ait tenu compte des développements récents liés à la pandémie de COVID-19. Il est recommandé que le document élabore davantage sur les efforts de la coordination du Ministère de l'agriculture et du développement rural et sur la coordination des partenaires techniques et financiers (pour la cartographie des engagements en réponse à la COVID-19, par exemple). La mention d'un nouveau projet d'urgence de 21,3 millions d'USD aux paragraphes 33 et 41 pourrait également noter en quoi il s'inscrira dans la réponse globale des partenaires techniques et financiers et dans la stratégie gouvernementale face à la pandémie.</p> | <p>Dans le cadre de la riposte à la COVID-19, le Gouvernement ivoirien a mis en place un dispositif qui a été piloté par la Primature pour discuter avec les partenaires techniques et financiers au développement du secteur agricole dont les chefs de fil sont l'Agence française de développement (AFD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les discussions ont eu lieu par filière et le FIDA s'est engagé à reprogrammer cinq millions d'USD du Programme d'appui au développement des filières agricoles mis en œuvre au nord du pays pour appuyer les filières du riz (trois millions d'USD) et des produits maraîchers (deux millions d'USD). Au terme des discussions, les appuis demandés par le Gouvernement n'ont pas pu être totalement satisfaits par les partenaires techniques et financiers. Fort de ce constat, le Ministère de l'économie et des finances de Côte d'Ivoire a écrit officiellement au FIDA pour solliciter que les 21,3 millions d'USD non utilisés par l'extension ouest du Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation financent un projet d'urgence agricole (PUA-CI) en vue de soutenir davantage certaines filières, dont le riz, le maïs, les produits maraîchers, les petits ruminants et l'aquaculture. Il est à noter que ces ressources devaient servir à financer un projet d'entrepreneuriat rural avant la requête à laquelle le FIDA a répondu favorablement. Ainsi, le PUA-CI s'inscrit dans le programme global de riposte du Gouvernement contre la COVID-19.</p> |
| <p>L'égalité des genres et spécifiquement le renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes au cœur des interventions. Dans le COSOP, la prise en compte de la question du genre se fait à travers les filières ciblées dont certaines sont en majorité dominées par les femmes (manioc, cultures maraîchères, maïs). Ainsi, pour certaines filières comme les fruits (notamment les mangues) et l'anacarde, d'autres actions ciblées et audacieuses en faveur des femmes et des jeunes devraient être encouragées. Comme le document mentionne la prise en compte de la question du genre, nous suggérons qu'un lien soit établi avec la stratégie nationale de l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire, finalisée en décembre 2019.</p> | <p>Ce lien sera établi en citant la stratégie mentionnée ci-dessus qui est en phase de finalisation par ONU-Femmes. Le FIDA déploiera tous les efforts pour continuer et intensifier sa collaboration avec toutes les organisations œuvrant pour l'autonomisation des femmes.</p> |
| <p>Il est suggéré que le COSOP explique davantage comment le secteur de la recherche agricole sera appuyé et comment ces recherches – ou celles appuyées par d'autres partenaires techniques et financiers – pourraient être mises en œuvre par les producteurs et productrices agricoles.</p> | <p>Les projets financés par le FIDA travaillent déjà avec la recherche agricole dans le cadre des semences. Par exemple, le Programme d'appui au développement des filières agricoles en cours de mise en œuvre est en train d'acquiescer des semences améliorées de certaines variétés de riz avec AfricaRice. Le FIDA financera aussi le Centre national de recherche agronomique dans le cadre de la mise à disposition de semences de riz de base dont ne dispose pas AfricaRice. De telles actions seront intensifiées avec d'autres centres de recherche, comme le CIRAD (France) et le Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire, avec lesquels le FIDA a tenu plusieurs réunions en vue d'introduire des innovations agricoles en faveur des producteurs et productrices agricoles. Les résultats de la recherche agricole seront mis à la disposition des producteurs et productrices avec la participation des structures d'encadrement qui formeront des producteurs dans les champs-écoles ou à travers des plateformes électroniques basées sur les nouvelles technologies. En outre, les projets financés par le FIDA s'appuieront sur les résultats de la recherche agricole financée par d'autres partenaires techniques et financiers pour les mettre à la disposition des producteurs et productrices agricoles par l'intermédiaire de plateformes électroniques permettant de gagner du temps.</p> |

| Observations du Japon | Réponse de la direction |
|---|--|
| <p>Le Japon approuve le changement d'orientation du programme de pays et estime que les trois objectifs stratégiques sont raisonnables et bien adaptés aux besoins du pays. Nous souscrivons en particulier à l'idée selon laquelle l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur agricole est indispensable à la relance de l'économie rurale et la diversification de la production agricole contribue à améliorer le niveau de sécurité alimentaire dans les zones rurales. L'appui que nous fournissons au pays est axé sur le développement du capital humain et la promotion de la production de riz, et nous espérons que ce programme de pays le complétera efficacement.</p> | <p>Nous remercions le Japon du soutien indéfectible qu'il apporte au FIDA et nous entendons intensifier notre collaboration sur le terrain avec l'Agence japonaise de coopération internationale en ce qui concerne la filière du riz, où nous pouvons partager nos connaissances et notre expérience, en particulier s'agissant des activités post-récolte.</p> |

| Observations de la France | Réponse de la direction |
|---|--|
| La France salue le COSOP pour la Côte d'Ivoire couvrant la période 2020-2025. | Le FIDA remercie la France de son appui au COSOP. |
| La stratégie choisie par le FIDA, à savoir concentrer ses opérations dans les régions du nord du pays, est en adéquation avec les ressources déployées au titre du COSOP. À cette fin, le FIDA devra faire preuve d'ambitions raisonnables en ce qui concerne l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des politiques nationales, notamment celles visant à lutter contre la déforestation. | Le FIDA est résolu à lutter contre la déforestation dans toutes les régions du pays, en particulier dans le nord. Pour ce faire, le Fonds investit certaines ressources du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne dans le nouveau projet d'urgence, dans le cadre duquel la sensibilisation des bénéficiaires à la déforestation occupera une place majeure. En outre, le FIDA s'emploie à mobiliser 30 millions d'USD issus du Fonds vert pour le climat afin d'aider les bénéficiaires du projet à investir dans des activités résilientes face aux changements climatiques. Ces fonds seront en partie utilisés pour s'associer à d'autres partenaires techniques et financiers en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques nationales axées sur la gestion efficace des ressources naturelles, en particulier les forêts et l'eau, deux thèmes prioritaires du Groupe de travail sur l'agriculture et l'environnement, coprésidé par l'AFD et la FAO. |
| Enfin, il importera de recueillir les expériences et les enseignements tirés à l'issue des projets, notamment ceux qui concernent la résilience des petits producteurs et leur accès aux marchés. | Le FIDA s'appuiera sur les expériences et les enseignements tirés des projets qu'il finance, mais également de ceux financés par d'autres bailleurs de fonds œuvrant en faveur de la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques et aux autres bouleversements, et de leur accès aux marchés. Depuis mars 2020, l'AFD et le FIDA œuvrent à cet égard pour que le Programme filières agricoles durables de Côte d'Ivoire, financé par l'AFD, et le Programme d'appui au développement des filières agricoles, financé par le FIDA, participent au cofinancement d'activités dans le nord de la Côte d'Ivoire, notamment en vue de favoriser la mise en commun des savoirs et des expériences pendant chaque projet et le recensement des enseignements tirés à l'issue des projets. |